



TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION / BASES DE DONNÉES - BIG DATA - BLOCKCHAIN

POSSIBLE EN INTRA

LA RÉGLEMENTATION DE LA BLOCKCHAIN ET DES CRYPTOMONNAIES

755 € HT **1 JOUR (7 H.)** **NOUS CONSULTER**
POUR LES DATES DE SESSION

COMPÉTENCE PRINCIPALE VISÉE

Définir les enjeux juridiques des applications issues de la Blockchain

 **PUBLIC**

- Développeurs, chefs de projets, ingénieurs, dirigeants de start-up, directeurs juridiques et toutes autres personnes susceptibles d'utiliser la blockchain et les levées de fonds en cryptomonnaies

PRÉREQUIS

- Connaissances de base en blockchain et en cryptomonnaies

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue du stage, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux juridiques liés à la régulation de la blockchain et des cryptomonnaies
- Identifier leurs applications comme valeur de preuve
- Comparer les différentes législations de la blockchain et de la cryptomonnaies dans le Monde (spécifiquement Suisse, Pays de la zone ASEAN, Malte, USA et France)
- Maîtriser la régulation de la blockchain et des cryptomonnaies ainsi que ses applications concrètes en France

CONTENU

PARTIE 1 - LES ENJEUX JURIDIQUES

- L'utilisation de la technologie Blockchain par les personnes morales
- L'utilisation de la technologie Blockchain par les personnes privées
- L'utilisation de la Blockchain et la protection des données personnelles
- La valeur de preuve d'antériorité
- La valeur de certification d'authenticité
- La valeur d'horodatage
- La qualification juridique des cryptomonnaies
- La qualification juridique du token
- Les différences juridiques entre ICO/STO

PARTIE 2 - LES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS DANS LE MONDE

- La vision américaine et les recommandations de la SEC (U.S Securities and Exchange Commission)
- L'approche européenne et la régulation maltaise (Blockchain Island)
- La vision asiatique à travers quelques exemples de réglementation

PARTIE 3 - LA POSITION DU LÉGISLATEUR FRANÇAIS et LES RÈGLES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE DEPUIS LA LOI PACTE

- La taxation des cryptomonnaies pour les personnes morales et les personnes physiques
- Lever des fonds via la Blockchain et les cryptomonnaies au regard du droit français
- L'obtention du visa de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en cas d'ICO
- La rédaction d'un whitepaper selon les critères de l'AMF

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateur expert du domaine intervenant dans des missions de conseil



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques, partages d'expériences et exemples pratiques Un support de cours sera remis à chacun des participants.

PROCHAINE SESSION

L'ouverture de la session est conditionnée par un nombre minimum de participants. Nous consulter pour d'autres dates.

ÉVALUATION ET RÉSULTATS

Évaluation des acquis de la formation

Evaluation des acquis des apprenants par auto-examen. 94.3% des apprenants ont acquis la compétence principale visée. (sur 177 apprenants évalués sur cette thématique depuis 2020)

Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation (Niveau 1 KIRKPATRICK)

4.3 par les participants. (sur 199 participants ayant suivi une formation dans la thématique depuis 2020)



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Tel : +33 (0)4 72 43 83 93
Fax : +33 (0)4 72 44 34 24
mail : formation@insavor.fr
Préinscription sur formation.insavor.fr

Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement : nous contacter à l'inscription.

Actualisée le 30/06/2025